



Collectif Déstockamine
33 B rue de Maseveaux
68310 WITTELSHEIM

☎ 003 89 57 72 54

www.destocamine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE-DROIT DE REPONSE

STOCAMINE YETS LANGTS ! Y EN A MARRE !

Nous assistons à une campagne de dénigrement de la part de Stocamine, envers tous ceux qui se prononcent pour le déstockage total. Nous tenons à rappeler un certain nombre de faits :

- Stocamine a été condamnée pour non respect du cahier des charges provoquant l'incendie du 10 septembre 2002
- Monsieur Alain Rollet nommé liquidateur amiable des MDP/STOCAMINE est fermement opposé à tout déstockage. Les ministères ont fait l'erreur de confier le déstockage partiel à quelqu'un qui y était opposé. C'est lui qui a entraîné les ministères et l'administration dans cette situation lamentable !
- L'Etat étant juge et partie, ne veut pas se déjuger.
- Monsieur Rollet a affirmé dans la presse locale du 4 novembre 2017 « ***Ce serait mentir que de faire croire que le stockage a été réalisé en imaginant que ces déchets remonteraient un jour*** »
- C'est l'entreprise délinquante qui a choisi les nombreux experts et édicté leurs cahiers de charge. C'est elle seule qui leur a fourni les éléments d'expertises dans le but d'un confinement !
- Au final c'est le contribuable qui a financé plus de deux millions d'euros pour ces études orientées !

Nous rappelons que le bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE III Nappe-Rhin (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), a émis un avis défavorable au confinement des déchets.

Les présidents des SAGE Doller, Lauch, Largue, Moder, Giessen-Lièpvrette et III-Nappe-Rhin ont également donné un avis défavorable à l'enfouissement des déchets toxiques de Stocamine.

Le Conseil Régional, le Conseil Départemental 68, la commune de Wittenheim et le Collectif Déstocamine ont saisi le Tribunal Administratif de Strasbourg aux fins d'annuler l'arrêté préfectoral du 23 mars 2017, autorisant le stockage illimité de 41 500 tonnes de déchets hautement toxiques.

Les alsaciens se sont largement exprimés contre le confinement et pour le déstockage total lors des concertations et enquête publique. Entendez les ! Nous avons de solides arguments juridiques à faire valoir, ce qui déstabilise visiblement la direction de Stocamine, d'où sa réaction à notre rencontre en nous traitant de menteurs.

Il est grand temps que notre ministre de la Transition écologique et solidaire, s'occupe personnellement de ce dossier Stocamine.

Il faut une fois pour toute frapper sur la table et arrêter cette gabegie financière que représente le confinement.

Le déstockage total est encore possible, le déstockage partiel réussi sans accident grave en est la preuve. Mais il faut une volonté ministérielle ! Pour éviter les dépenses inutiles liées aux essais d'obturation des galeries par du béton, il faut instaurer un moratoire. Cela permettra d'attendre sereinement la décision de la justice.

Nous rappelons que le collectif Déstocamine, appelle à manifester à côté de la préfecture à Colmar dans le parc Méquillet rue Schlumberger et Messimy, samedi 2 décembre 2017 à 10h30.

Wittelsheim le 30 novembre 2017